

CONFESSIION DE FOI TYPE

proposée

par

la Fédération Evangélique de France

Document datant de l'année 1995

[Une digue face...](#)

A l'inspiration humaine

Aux apocryphes

Aux pseudépigraphes

*Aux autres prétendues
révélations : Coran, livre de
Mormon...*

*A toute autorité ecclésiale, celle
de la tradition*

1. LA BIBLE

Nous croyons à la divine inspiration, plénière et verbale, des Saintes Ecritures, la Bible (2 Tim. 3/16, 17) ; (2 Pierre 1/19-21), constituée des 66 livres de l'Ancien et du Nouveau Testament (Deut. 4/2 ; Apoc. 22/18, 19), seule Parole écrite de Dieu, totalement exempte d'erreur dans sa rédaction originale, révélation spécifique, unique autorité souveraine et infaillible en matière de foi et de vie (Mat. 5/17 ; 22 : 29 ; Rom. 15/4 ; Mat. 24/35).

<p><i>Au modalisme</i></p> <p><i>Aux antitrinitaires et" unitariens "</i></p> <p><i>Aux Témoins. de Jéhovah</i></p> <p><i>A l'évolutionnisme athée ou agnostique</i></p>	<h2>2. LE DIEU TRINITAIRE</h2> <p>Nous croyons en un seul Dieu (Ésaïe 43/10 ; 1 Cor. 8/6 ; Éph. 4/4-6), Eternel (PS. 90/2), infini (2 Ch. 6/18) et tout-puissant (Gen. 17/1) : Père, Fils et Saint-Esprit, trois personnes de la même nature divine (Mat. 28/19, en un seul nom) et ayant chacune des offices distincts (Éph. 2/18 ; 2 Cor. 13/13 ; Gal. 4/4-6).</p> <p>Nous croyons que Dieu le Père est l'Auteur de son dessein Eternel, qu'il se révèle de façon générale dans sa création. Il la gouverne par son conseil et selon sa providence (Rom. 11/33-36 ; Éph. 3/11 ; 1 Cor. 15/28 ; Ex. 20/11 ; Apoc. 4/11 ; Ps. 19/2-4 ; Rom, I/20).</p>
<p><i>A la théologie libérale</i></p> <p><i>Au docétisme</i></p> <p><i>Aux ultra dispensationalistes</i></p> <p><i>A Marie co-rédemptrice</i></p> <p><i>Aux Témoins de Jéhovah</i></p>	<h2>3. JESUS-CHRIST</h2> <p>Nous croyons en Jésus-Christ, notre Seigneur (1 Co. 12/3), à sa préexistence Eternelle (Col. 1/17). Il est venu en chair (Jean 1/1,14,18). né de la vierge Marie (Matt, 1/18 ; Luc 1/34, 35). Nous croyons à sa parfaite divinité (Jean 1/1 ; 5/18 ; Col. 2/9 ; Hébr. 1/3, 6 et 8) ; à sa parfaite humanité exempte de péché (Hébr. 4/15), à son enseignement (Mat. 28/20), à ses miracles (Jean 10/38), à sa mort expiatoire et rédemptrice, à</p>

<p><i>A la prière aux saints,</i></p> <p><i>A Marie, médiatrice</i></p> <p><i>Au salut dans les religions non chrétiennes</i></p> <p><i>A la prière aux saints,</i></p> <p><i>à Marie, etc.</i></p>	<p>elle seule pleinement suffisante (1 Jean 2/12 ; Hébr. 9/12 ; 10/14), à sa résurrection (Marc 16/6 ; Luc 24/39) et à son ascension corporelle (Act. 1/11)</p> <p>Nous croyons à son ministère actuel de Souverain Sacrificateur, dès l'ascension (Rom. 8/31-14 ; Hébr. 4/14 ; 8/1,2), à son unique médiation auprès du Père (1 Tim. 2/5) : nous croyons que c'est par Jésus seul que l'homme peut être sauvé (Act. 4/12) et qu'en son seul nom le croyant peut prier (Jean 14/13).</p> <p>Nous croyons à son retour personnel et visible, dans la puissance et la gloire (Mat. 24/30) pour juger et pour régner (Act. 17/31 Mat. 16/27,28 ; 1 Pierre 4/5 ; Apoc. 22/12).</p>
<p><i>Aux Témoins de Jéhovah</i></p> <p><i>Aux ultra pentecôtistes</i></p> <p><i>A la doctrine de la nécessité absolue d'une</i></p> <p><i>deuxième expérience</i></p> <p><i>Aux Adventistes et dissidents</i></p>	<p>4 Le Saint-Esprit</p> <p>Nous croyons en l'Esprit Saint, à sa divinité (Act. 5/3. 4) et à sa personnalité Eternelle (Jean 16/13-15). Dès la repentance et la nouvelle naissance, il demeure en tous ceux qui sont sauvés par Jésus-Christ (Rom. 8/9 ; 1 Cor, 12/13).</p> <p>Nous croyons à l'action du Saint-Esprit dans l'Eglise, accordant à chaque enfant de Dieu le pouvoir de vivre une vie sainte (2 Cor. 3/17, 18 ; 1 Pierre 4/2-4), de rendre témoignage et de servir Jésus-Christ par sa</p>

*A des exagérations courantes
chez certains charismatiques.*

puissance (Actes 1/8 - 1 Pierre 2/9))
dans son Eglise et dans le monde.

Nous croyons que la loi divine est écrite dans le coeur du croyant et que l'onction du Saint-Esprit la lui fait comprendre (Héb. 8/8-10 : 1 Jean 2/20).

Nous croyons que le Saint-Esprit distribue souverainement un ou plusieurs dons à chaque membre du corps de Christ, en vue de l'édification commune (1 Cor, 12/4-11 ; Rom, 12/3-8 : 1 Pierre 4/10-11).

A l'évolutionnisme

*A toute philosophie selon laquelle
l'homme est bon et à tout
humanisme*

5. L'HOMME et LE SALUT

L'homme : nous croyons que l'homme créé à l'image de Dieu (Gen. 1/26, 27) a chuté, s'est séparé de Dieu (Gen. 3) et, qu'en conséquence, l'humanité tout entière entraînée dans la chute, demeure sous la domination de Satan (Jean 8/44), dans la révolte, la corruption et la condamnation (Rom. 5/12-21 ; 1 Jean 5/19b).

A la doctrine romaine

*du salut par les œuvres et sa
justification*

Le salut : Nous croyons que la justification et le salut de l'homme s'opèrent par la seule grâce de Dieu en Jésus-Christ et sont reçus uniquement par la repentance et par la foi

<p><i>A l'Adventisme</i></p> <p><i>Au salut par les sacrements.</i></p> <p><i>A la régénération baptismale</i></p>	<p>personnelle en Lui (Eph. 2/4, 5,8). Ce salut ne s'obtient pas par les oeuvres (Éph. 2/9), par l'observation de la Loi (Rom. 3/27,28 ; Gal. 3/2-5 ; Col. 2/16.17) ni par d'éventuels sacrements, mais par la foi seule (Rom. 3/30) en vertu du sang versé par Jésus-Christ (Rom. 3/24,25). Nous croyons que par le Saint-Esprit l'homme régénéré produit alors des oeuvres bonnes attestant la réalité de sa foi (Éph. 2/10 ; Tite 2/1 1-14 ; Jacq. 2/14-26).</p>
<p><i>Aux fausses doctrines</i></p> <p><i>au sujet des 144 000</i></p> <p><i>Au papisme</i></p> <p><i>A l'oecuménisme</i></p> <p><i>A ceux qui n'évangélisent pas</i></p> <p><i>A l'autorité de la tradition ecclésiale</i></p> <p><i>Aux 7 sacrements romains</i></p>	<p>6. L'EGLISE ET LES EGLISES</p> <p>L'Eglise : Nous croyons que l'Eglise universelle est le corps de Christ (1 Cor. 12/12, 13), composé de tous ceux qui sont sauvés par Jésus-Christ (Act. 2/47) en tous lieux et en tous temps (Rom. 4/16).</p> <p>Nous croyons que l'unité véritable de l'Eglise est dans son unique Chef, Jésus-Christ (Col. 1/18a) ; elle est l'oeuvre du Saint-Esprit seul (Éph. 4/1-6). Nous croyons que l'Eglise a pour but suprême de glorifier Dieu (Éph. 1/5, 6). Sa mission est de faire des disciples par l'évangélisation du monde entier jusqu'au retour du Seigneur Jésus-Christ (Mat. 28/19,20 ; Marc 16/15).</p> <p>Les églises : Nous croyons que l'Eglise universelle trouve son expression visible dans les églises</p>

Au pédobaptisme ou baptême par aspersion, effusion

Au multitudinisme, A la transsubstantiation,

*le " saint sacrifice de la messe ",
" la présence réelle ", etc.*

A la hiérarchie catholique romaine, mormone

A la différence essentielle entre le clergé et les laïcs, et l'infaillibilité papale

locales (1 Cor. 1/2) " en quelque lieu que ce soit"), constituées d'après l'exemple et les enseignements du Nouveau Testament (1 Tim. 3/14, 15 ; 1 Cor, 14/33b ; 16/I). Deux signes ont été ordonnés pour le croyant : le baptême par immersion, image de sa mort et de sa résurrection avec Christ (Mat. 28/19 ; Act. 2/41 ; 8/12) ; le repas du Seigneur, sous les deux espèces ; commémoration, "jusqu'à ce qu'il vienne", de l'oeuvre accomplie par Jésus-Christ sur la croix, "une fois pour toutes" (1 Cor. 11/23-26 ; Hébr, 10/1-14). Nous croyons que la direction de chaque église locale est confiée par le Seigneur aux hommes qu'il appelle et qualifie par les dons spirituels nécessaires à l'exercice de leur ministère (Act, 14/23 ; Rom. 12/4-8 ; 1 Pierre 4/11). Cependant, l'appel, les dons et la reconnaissance de leur charge ne leur confèrent ni suprématie ni pouvoirs spéciaux (Act. 10/25, 26 ; Gal. 2/11 ; Col. 2/8).

*A l'universalisme, l'annihilisme,
les dissidents des témoins de
Jéhovah, Russelistes etc.*

7. L'AU-DELA

Nous croyons à l'enlèvement de L'EGLISE (1 Thes 4/13-18 ; 1 Cor. 15/51- 52) et à la résurrection de tous les hommes (Jean 5/28-29 ; Act, 10/42). Ceux qui sont sauvés ressusciteront pour la vie Eternelle (Jean 11/25 ; 1 Pierre 1/3-5) et ceux qui sont perdus pour le jugement, suivi du châtement Eternel (Jean 5/29 ; Mat. 25/46).

au césaro-papisme

*A la théologie de la libération et
pour la liberté de conscience*

8. L'ETAT

Nous croyons que les autorités civiles ont été instituées par Dieu pour le bien-être moral et la paix des nations et qu'Il ordonne aux croyants de s'y soumettre (Mat. 22/17-21 ; Rom. 13/1-7 ; 1 Tim. 2/1-4). Toutefois, en cas de conflit entre la volonté de Dieu et la loi des hommes, l'obéissance à Dieu dans sa Parole prévaut (Act. 4/19 et 5/29)



[retour au sommaire](#)